

Nous avons des réponses à vos questions — Catalyseur d'innovation : regroupement collège-université (RIC-NT)

Ce document « Foire aux questions » est un document évolutif. Il s'adresse en premier lieu aux personnes candidates et aux conseillères et conseillers à la recherche.

Nous vous invitons à le consulter avant de communiquer avec nous. En espérant que ces informations vous seront utiles.

Ce document fait référence aux [Règles générales communes \(RGC\)](#)

Questions	Réponses	Dernière mise à jour
FRQnet		
ADMISSIBILITÉ		
Personne chercheuse principale (CP)		
Situation	Est-ce que je suis admissible ?	Mai 2021
Je suis une personne chercheuse de statut 1, 2	Non. Vous ne pouvez pas déposer une demande en tant que personne chercheuse principale. Seulement la personne de statut 3 peut avoir le rôle de CP. Toutefois, vous pouvez participer en tant que personne cochercheuse (COC) ou collaboratrice (COL).	Octobre 2023
Je possède une maîtrise (avec ou sans mémoire).	Oui. Les chercheuses et chercheurs de collège qui répondent au statut 3 des RGC, et possèdent un niveau de formation de maîtrise, sont admissibles à tous les programmes du FRQNT (statut 3).	

Je suis une conseillère ou un conseiller pédagogique qui fait de la recherche.	Non. Selon les RGC, seules les personnes ayant le statut 3 peuvent déposer des propositions dans ce programme. Les conseillères ou conseillers pédagogiques ne possèdent pas l'autonomie professionnelle afin de diriger des étudiantes et étudiants. Cela ne fait pas partie de la description de tâche. Nous vous invitons à consulter les programmes du ministère de l'Éducation.	
Je suis une chercheuse ou un chercheur dans un CCTT ou un Centre de Recherche Collégial (CRC).	Oui. Toutefois, il est important de confirmer le respect des conditions d'admissibilité d'un statut 3. N'hésitez pas à nous consulter si des doutes sur votre appellation existent et qui pourraient vous rendre non admissible.	
J'ai un poste de professeure associée ou de professeur associé dans une université québécoise.	Oui. Ceci vous permet d'ailleurs d'encadrer des étudiantes et étudiants des cycles supérieurs (2 ^e , 3 ^e cycle et postdoctorat) en plus des étudiantes et étudiants du niveau collégial et du 1 ^{er} cycle.	
J'ai un poste de professeure adjointe ou de professeur adjoint dans une université québécoise.	Non. Selon les règles de programme, la personne qui possède deux statuts en recherche selon les RGC n'est pas admissible.	
À combien de demandes puis-je participer en tant que CP ?	Vous pouvez participer à une seule demande en tant que CP.	Octobre 2023
Personne cochercheuse (COC)		
À combien de demandes puis-je participer en tant que COC ?	Les COC peuvent faire partie d'au plus deux demandes de financement dans le cadre du présent concours, et ce, à titre de COC seulement.	
Que dois-je faire en tant que personne cochercheuse ?	Vous devez avoir un compte FRQnet, afin de pouvoir recevoir la demande de participation à l'équipe de la part de la personne responsable du regroupement. Ceci vous permettra de consentir à participer à cette équipe. Voir le document « <i>NT-Procédure personne cochercheuse de Statut 1, 2 ou 3 (COC)</i> » pour des informations complémentaires.	
Personne cochercheuse ayant un autre statut en recherche (ACOC) : Statut 4c		
Comment puis-je savoir si je suis une personne cochercheuse de statut 4c ?	Selon les RGC une personne des milieux de pratique est : Personne dont la contribution au projet ou à la programmation repose sur ses compétences et connaissances pratiques et non sur son expertise en recherche ou en recherche-crédation. La personne est employée par une organisation québécoise. Ses compétences et connaissances, autres qu'artistiques ou littéraires, peuvent être de nature diverse, notamment professionnelles, techniques ou pratiques.	
À combien de demandes puis-je participer en tant que ACOC ?	Les ACOC peuvent faire partie d'au plus deux demandes de financement dans le cadre du présent concours, et ce, à titre de ACOC. Les ACOC peuvent aussi être collaborateurs dans plusieurs demandes dans le cadre du présent concours.	

Personne collaboratrice (COL)		
Je suis une personne de statut 1, 2, 3 ou 4 ?	<p>Oui. Vous êtes admissibles.</p> <p>Les personnes collaboratrices peuvent participer à plusieurs demandes dans le cadre de ce concours à titre de personnes collaboratrices.</p>	
CONSTITUTION DE LA DEMANDE		
Je n'ai aucune affiliation universitaire et le formulaire m'exige d'en avoir une.	Vous devez inscrire <u>exactement</u> les termes suivants : Aucune affiliation universitaire (CAN/QC)	
Ai-je besoin d'inclure une lettre de mon établissement gestionnaire ?	Non. Le formulaire d'attestation de contribution fait foi de l'engagement de votre établissement à la demande de financement.	
Ai-je besoin d'inclure une lettre d'appui de mon partenaire du milieu de pratique ?	Non. Ce programme requiert un <u>formulaire d'attestation de contributions</u> pour toutes les personnes cochercheuses (statut 1, 3, 4c) dont le modèle se trouve dans la boîte à outils du programme.	Mai 2021
Puis-je utiliser le CV3 collègue ?	<p>Oui. Les personnes chercheuses de statut 3 sont invitées à utiliser le CV3 collègue.</p> <p>La ou le CP doit déposer le CV3 à même la section « Chercheur principal ou chercheuse principale »</p> <p>La ou le COC de statut 3 qui souhaite utiliser le CV3 collègue devra envoyer son CV3 à la ou au CP afin que celui-ci soit déposé à la section « Autres documents ».</p> <p>Pour les COC, en l'absence d'un CV3 dans la section « autres documents », le CCV et le fichier des contributions détaillées seront utilisés pour l'évaluation.</p>	
Je suis une personne cochercheuse de statut 1.	Vous devez déposer, comme à l'habitude, votre CCV et vos contributions détaillées dans votre portfolio FRQnet.	
J'ai déposé mon CV commun canadien sur le site CCV et la mise à jour n'a pas encore eu lieu dans la section CCV de mon Portfolio FRQnet ?	<p>La mise à jour des CV communs canadiens peut prendre jusqu'à 48 h entre le moment que vous avez actualisé votre CV sur le site du CCV et que celui-ci est transmis dans votre Portfolio FRQnet. Il est donc essentiel que tous les CVV des personnes cochercheuses de statut 1 et 3 soient mis à jour avant que celles-ci consentent à être membres du RIC-NT.</p> <p>Le système FRQnet ne vous permettra pas de transmettre votre demande si la section du CV commun canadien de votre portfolio n'est pas mise à jour.</p> <p>Assurez-vous de remplir la version au format du Fonds correspondant à votre domaine de recherche, soit le FRQNT, FRQSC ou FRQS. Suivez les instructions disponibles dans la section <i>Documents</i> de votre Portfolio électronique FRQnet ou sous l'onglet Accès Portails.</p>	

J'ai déposé mon CV commun canadien sur le site CCV pour appliquer à un programme FRQSC ou FRQS. Est-ce que je peux utiliser ce même CV commun pour ma demande RIC-NT ?	Oui. Toutefois, vous devez suivre les instructions FRQNT afin de présenter les contributions détaillées (dans la section <i>Documents</i> de votre Portfolio électronique FRQnet ou sous l'onglet Accès Portails des FRQ).	
Je suis une personne cochercheuse de statut 4c (ACOC). Dois-je utiliser le CV4c abrégé ?	Les personnes cochercheuses de statut 4c sont invitées à utiliser le CV4c abrégé. Ce document doit être déposé à la section « cochercheurs ayant un autre statut en recherche ». Le gabarit est disponible dans la boîte à outils du programme.	
Je suis une personne collaboratrice (COL). Ai-je besoin de déposer des documents ?	Non. Les personnes collaboratrices ne doivent déposer aucun document dans la demande.	
Liste de personnes expertes		
Quels sont les prérequis pour qu'une personne experte soit ajoutée à la liste ?	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir une connaissance suffisante de la langue dans laquelle est rédigée la demande (de préférence bilingue) ; • Faire partie du corps professoral des collèges et/ou réaliser des projets de recherche au niveau collégial ; • Ou bien, faire partie du corps professoral des universités et/ou des spécialistes dans des organisations et réaliser des projets de recherche ; 	
J'ai un ami ou une amie qui travaille dans le même domaine que moi. Puis-je l'inclure dans ma liste d'expertes et d'experts externes ?	Non. La liste des personnes expertes externes n'est pas une liste de personnes qui peuvent vous recommander ou attester de votre expertise. Cette liste doit inclure des expertes et experts dans votre domaine de recherche ici ou d'ailleurs. Vous êtes la personne la mieux placée afin de déterminer la pertinence d'une experte ou d'un expert dans votre domaine. Assurez-vous de ne pas avoir de conflits d'intérêts avec ces personnes, car ceci pourrait vous pénaliser. Veuillez, vous référer aux RGC pour des exemples concrets (section 4.2).	Mai 2021
Est-ce que je dois contacter les personnes dans ma liste d'expertes et d'experts afin de m'assurer de leur disponibilité ?	Non. Il est fortement déconseillé de faire ce genre de démarche qui pourrait influencer l'évaluation.	Mai 2021

PROCÉDURE DE DÉPÔT		
Courriel d'intérêt		
À quoi sert le courriel d'intérêt ?	En nous faisant part de votre intérêt à déposer une demande, nous vous offrons un accompagnement périodique tout au long de la préparation de la demande de financement. Ceci nous permet aussi de commencer le recrutement des membres du comité d'évaluation et de nous assurer de l'absence de conflits d'intérêts entre les chercheuses et chercheurs du regroupement et les membres du comité.	
Demande de financement		
Qui est la personne dans mon établissement responsable de la transmission des demandes au FRQNT ?	<p>La personne responsable de votre établissement est un membre de la direction générale. Un gestionnaire peut déléguer à un conseiller ou une conseillère à la recherche le mandat de transmettre les demandes au FRQNT.</p> <p>Vous ne pouvez pas transmettre directement votre demande au Fonds. Elle doit préalablement avoir été approuvée par votre établissement gestionnaire qui a la responsabilité de transmettre la demande au FRQNT.</p> <p>La personne candidate transmet sa demande de financement auprès de l'établissement à travers le portfolio FRQnet.</p> <p>Nous vous recommandons de vous assurer d'identifier rapidement cette personne-ressource et de sa disponibilité avant la date limite de transmission au FRQNT.</p>	Mai 2021
J'ai déposé ma demande à 16 h 01 ! Est-ce que je peux la transmettre au FRQNT via courriel ?	<p>Malheureusement, non. La date et l'heure limite de transmission sont fermes. Seulement si nous détectons que le système FRQnet a fait une erreur, une solution vous sera proposée.</p> <p>Étant donné l'achalandage important sur le Portfolio ou le portail FRQnet la journée de dépôt, nous vous recommandons fortement de ne pas attendre à la dernière minute.</p>	Mai 2021
CARACTÉRISTIQUES		
Dégagement de la tâche d'enseignement		
Je suis un membre du corps professoral avec une tâche d'enseignement (Statut 3). Est-ce que je peux demander du dégagement de la tâche d'enseignement équivalent à 0,2 ETC ?	<p>Le dégagement de la tâche d'enseignement est offert au corps professoral AVEC une tâche d'enseignement.</p> <p>Ce montant <u>n'est pas calculé en ETC</u> (équivalent temps complet), mais bien en un montant forfaitaire par année. Ce montant, versé directement à l'établissement gestionnaire collégial, peut être utilisé afin de compenser le salaire de la personne chercheuse de statut 3 ou afin d'assurer que la tâche d'enseignement de celle-ci soit effectuée par un autre membre du corps professoral collégial.</p>	Mai 2021

Subvention de fonctionnement		
	Est-ce que c'est une dépense admissible ?	
Je souhaite utiliser Calcul Québec, Génome Québec ou toutes autres plateformes de calcul ou de génomique.	Oui. Vous devez l'indiquer sous la catégorie <i>Frais de plateformes (location, entretien et réparation) (ex. animalerie, serre, banc d'essai...)</i> dans votre budget de fonctionnement.	
Je souhaite créer un site web pour faciliter le partage d'expériences avec les communautés impliquées dans la recherche.	Oui. Les frais liés aux télécommunications (utilisation de service de visioconférence, webinaire, site web et médias sociaux).	
PROCESSUS D'ÉVALUATION		
Comment puis-je m'assurer que la demande sera évaluée par des personnes qui connaissent la réalité de la recherche collégiale ?	Le FRQNT met tout en œuvre afin que les demandes provenant des collèges reçoivent une évaluation des plus équitables que possible. Nous avons mis en place un guide de la recherche au collégial pour les personnes membres de comité non-initié à la recherche collégiale. Pour votre part, vous pouvez vous assurer que la liste de personnes expertes suggérées soit représentative de la recherche collégiale (provincial ou national).	Août 2021
Est-ce que je peux faire partie d'un comité d'évaluation, en tant que professeure ou professeur et ce, même si je ne fais pas de recherche ?	Oui. Il n'est pas nécessaire de faire de la recherche afin de participer à un comité d'évaluation. Nous recherchons aussi des membres du corps professoral, expertes et experts de contenu, que ce soit de par leur formation, expérience ou les matières enseignées.	
GESTION ET SUIVI		
Je souhaite prolonger ma subvention d'un an afin de dépenser les sommes restantes et cela selon l'article 6.10 des RGC . Comment dois-je m'y prendre ?	La demande de prolongation doit toujours être justifiée dans le rapport financier annuel à la section <i>Report de solde</i> . Vous pouvez aussi en faire la demande à travers votre Portfolio FRQnet, dans la section <i>Gérer mon financement</i> . Cette demande doit être faite uniquement lors de la dernière année de votre période d'octroi.	
Que veut dire qui détiendrait simultanément deux subventions actives de ce programme ?	Ceci veut dire que vous n'avez pas reçu la totalité de vos versements de la subvention déjà accordée, avant que la présente demande de financement soit octroyée.	

J'ai des questions concernant ma subvention ? À qui dois-je m'adresser ?	Nous invitons les titulaires d'octroi à contacter en premier lieu leur bureau de la recherche ou leur conseiller et conseillère à la recherche. Cette ressource inestimable est là pour vous accompagner dans toutes les étapes de votre recherche. Toutefois, c'est avec grand plaisir que nous répondrons à vos questions via l'adresse courriel suivante : catalyseur.innovation.NT@frq.gouv.qc.ca ou par téléphone : 418-643-8560-3355.	Mai 2021
ANNONCE DES RÉSULTATS		
Quand seront annoncés les résultats du concours ?	Les résultats du concours sont annoncés aux personnes candidates au mois d'avril 2025 pour le RIC-NT en émergence et au mois de juin 2024 pour les RIC-R à maturation.	
Que veut dire la mention demande recommandée mais non financée ?	Ceci veut dire que votre proposition a obtenu la note du seuil minimum d'excellence de 80 %. Un taux de financement est appliqué au classement final de chaque comité d'évaluation selon les budgets disponibles par l'Assemblée nationale. Il vous est toujours possible de représenter votre proposition à un prochain concours. Nous vous recommandons fortement de considérer les commentaires du comité d'évaluation afin d'améliorer votre prochaine demande de financement.	Mai 2021
Est-ce que la liste des octrois est un classement général de toutes les demandes recommandées ?	Non. Il n'y a pas de classement général pour toutes les demandes recommandées. De plus, dans l'éventualité qu'une personne se désiste de son financement, le financement n'est pas accordé à la personne suivante dans le classement final du comité.	
RAPPORT FINANCIER		
Je n'ai pas encore reçu mon invitation à compléter mon rapport financier annuel. Quand aurais-je accès à ce dernier ?	Les rapports financiers sont accessibles à votre établissement gestionnaire qui doit compléter les sections de redditions de compte. Vous recevrez un avis de votre établissement à travers votre portfolio FRQnet qu'une action doit être entreprise. C'est seulement après cette étape réalisée par votre établissement que vous serez en mesure de compléter les sections de la ou du titulaire, incluant ce que vous voulez faire avec vos sommes restantes, ainsi que le nombre et les montants alloués à la formation des PHQ.	